

## AVIS

### Réintroduction de la pseudoéphédrine sur la Liste des interdictions 2010

(Ottawa, Ontario – le 5 janvier 2010) – Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) tient à signaler à la communauté sportive canadienne que l'Agence mondiale antidopage (AMA) a réintroduit la **pseudoéphédrine** sur la **Liste des interdictions** à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2010**. La pseudoéphédrine, un stimulant souvent présent dans les médicaments en vente libre pour soigner la toux et le rhume, est interdite uniquement en compétition.

Il est recommandé aux athlètes avant de prendre tout médicament pour soigner la toux, le rhume et les infections des voies respiratoires supérieures de s'informer auprès d'un médecin des médicaments alternatifs autorisés. Les athlètes sont invités à consulter la liste des médicaments pour soigner la toux et le rhume et le statut que leur réserve l'AMA affichée dans le site [www.cces.ca/zoneathlete](http://www.cces.ca/zoneathlete).

Les athlètes peuvent vérifier le statut réservé à leurs médicaments dans le site DRO global [www.droglobal.com](http://www.droglobal.com), qui a été actualisé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour tenir compte de la nouvelle Liste des interdictions. Ils peuvent aussi s'informer auprès du CCES concernant les médicaments vendus au Canada par courriel à l'adresse [substances@cces.ca](mailto:substances@cces.ca) ou en composant sans frais le 1 800 672-7775.

Les athlètes qui doivent prendre un médicament interdit pour des raisons médicales fondées peuvent présenter une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). Le site web du CCES ([www.cces.ca/aut](http://www.cces.ca/aut)) explique en détail la marche à suivre pour soumettre une demande d'AUT.

De plus, les athlètes sélectionnés en vue d'un contrôle du dopage doivent s'assurer de déclarer tous les médicaments sous ordonnance dont ils font usage (y compris les médicaments pour traiter l'asthme et les glucocorticoïdes) et tous les médicaments sans ordonnance et les suppléments pris dans les derniers 10 jours.

#### Lectures complémentaires :

Informations additionnelles relativement à la réintroduction de la pseudoéphédrine dans la Liste des interdictions 2010

[www.wada-ama.org/Documents/World\\_Anti-Doping\\_Program/WADP-Prohibited-list/WADA\\_Additional\\_Info\\_Pseudoephedrine\\_2010\\_FR.pdf](http://www.wada-ama.org/Documents/World_Anti-Doping_Program/WADP-Prohibited-list/WADA_Additional_Info_Pseudoephedrine_2010_FR.pdf)

Foster  
ethical sport  
for all  
Canadians  
Promouvoir  
l'éthique dans  
le sport  
au Canada

350-955 rue Green Valley Cr  
Ottawa ON Canada K2C 3V4

Tel/Tél +1 613 521 3340  
+1 800 672 7775

Fax/Télé +1 613 521 3134

Email/Courriel info@cces.ca

Le CCES est un organisme indépendant, national et sans but lucratif. Notre mission, soit la promotion de l'éthique dans tous les aspects du sport au Canada, se réalise grâce à la recherche, la promotion, l'éducation, la détection et la dissuasion, ainsi que par divers programmes et partenariats avec d'autres organismes.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Rosemary Pitfield, Directrice, Communications et Marketing

(613) 521-3340 poste 3236

(613) 355-0889

[rpitfield@cces.ca](mailto:rpitfield@cces.ca)

(Also available in English)